

La g@zette

du Valbonnais

N° 158 – Février 2021

Bourchany, *vieux bourg* de Valbonnais...



Extrait d'une carte de Jean de Beins : le bailliage du Greyzivaudan & Trièves (1619)

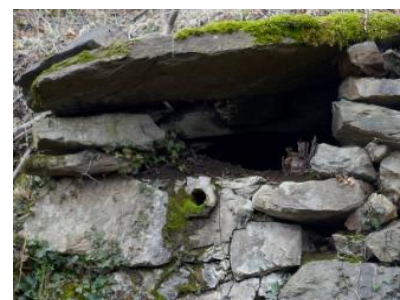
Au-dessus du village de Valbonnais, le vieux *borg chanin* du XIII^e siècle (Victor Bettega p 198) garde jalousement ses secrets au pied du chemin public qui monte au Plan Collet. En 1339, lors d'un fameux inventaire (N° 124), cette localité s'appelle *borcheny*, une des quinze « villa » de la paroisse de Valbonnais. Ce petit hameau, accroché à la montagne depuis des temps immémoriaux, est fier de sa position dominante sur la vallée, laissant même supposer l'existence d'un château dont on ne trouve aucune trace, ni dans les textes, ni en archéologie. Deux micro-toponymes à proximité, Ruina et Les Sauvous gardent bien sûr le silence.



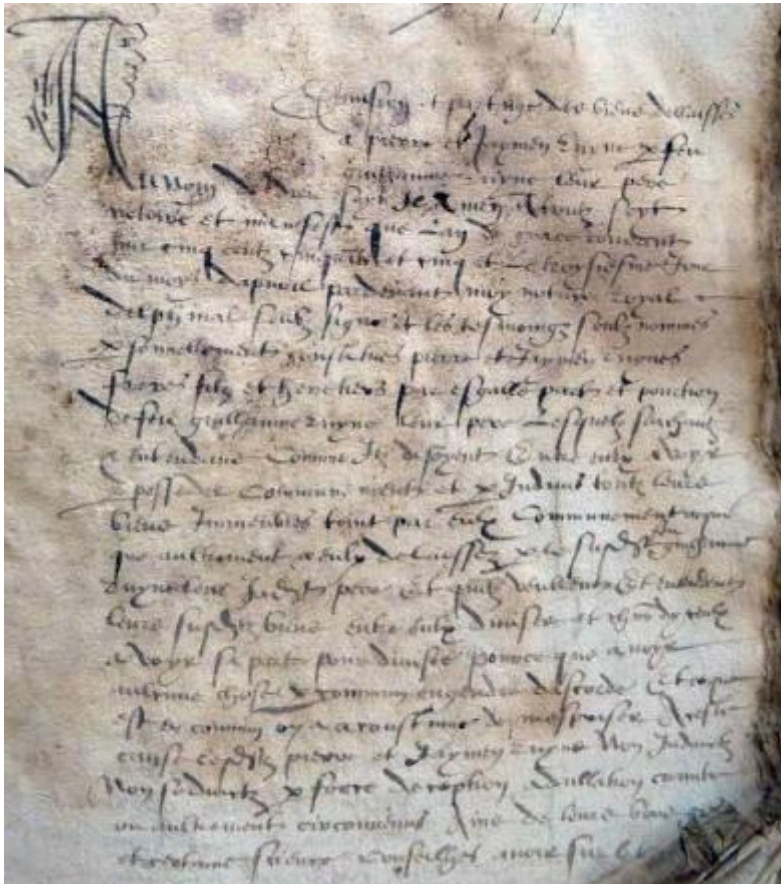
En ouvrant le Dictionnaire de la langue française du XII^e et XIII^e siècle de Célestin Hippeau, on découvre le mot *borg*, signifiant bourg, un terme que l'on retrouve aussi en occitan au côté de quelques variants : *borc*, *bourc*... Au XIV^e siècle, le hameau de Bourcheny, au Périer, est dit *borchaninus*. Or dans un dictionnaire de moyen français (XIV^e et XV^e siècle) *chenu* ou *chanu* signifie « ancien », qualifiant aussi les cheveux blancs d'un célèbre gazetier...



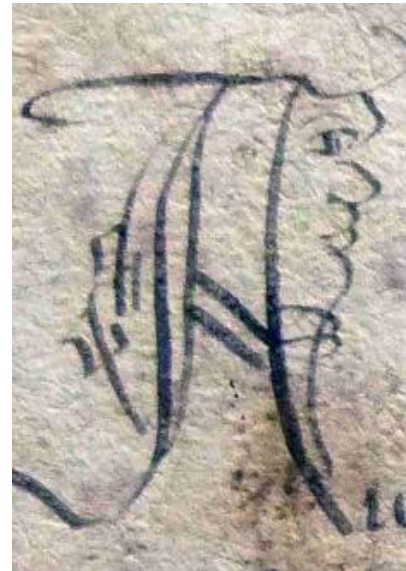
Photos de Christian Beaume
L'exhibition des ruines de
Bourchany et de la fontaine
publique sous le hameau...



Nous sommes le 3 avril 1555, par devant le notaire royal et delphinal, Louis. Pierre et Jaymes Ruyme, « *freres filz et heritiers par esgalle parts* » se partagent les biens restés en indivis au décès de leur père Guillaume Ruyme. Le notaire note « *le traite amiable de claude felizard de vaulbon [abréviation avec un tilde à la fin : vaulbonnais], guys bernard de gragnollet parroisse d'entraigues, jaques collomb de la salette mandement de corp, leurs parantz et bons amis* ».



Louis, le notaire royal et delphinal ou son scribe, avait un sacré talent pour enluminer la lettrine ! Christian Beaume m'a transcrit ce texte de l'An 1555. (ADI 3 E 109 27)



« *Au nom de dieu soyt il amen. A toutz soyt notoire et manifeste que lan de grace courant mil cinq centz cinquante et cinq et le troysiesme jour du mois d'apvril par devant moy notaire royal et delphinal ...* ».

Les biens parvenus à Pierre Ruyme lors de ce partage :

« *Et premierement ung tenement de maisons ayant troys meyants avec son plassage au devant situe au dict vaulbon [abréviation] au lieu dict en bourchanny jouxte le plassage quest parvenu a jaymes ruyme du levant et la maison du dict jaymes du vent et du couchant le pre et herme du prieure la grange et plassage de francois ruyme de la bize avec ses aultres confins et comme ont estes plantes boynes [bornes] par les susdicts prudhommes...* »

Une vigne en *siguret* jouxtant la vigne du *St esprit* du vent, le rif de la gorge du levant...

Une autre pièce de vigne au lieu-dit *siguret*, tant vigne que herme, jouxtant la blache restant en indivis entre les deux frères...

Un jardin en la *font monial* [**source des moines bénédictins du prieuré sans doute**] jouxtant le pré de louys de beaufort, *escuhier* [écuyer]...

Un pré jouxtant la maison de pierre ruyne du levant, la terre du prieuré du couchant...

Un pré et terre situés à *borchany* au-dessus des maisons, jouxtant le chemin public allant au *plan collet*...

La moitié d'une grange aux *costes* jouxtant la moitié parvenue à jaymes ruyne du couchant...

Une terre au *champ de la malle* jouxtant le viol [**petit chemin**] pour aller en *plan collet*...

Une pièce de terre, tant terre que herme, jouxtant au couchant celle de jaymes ruyne...

Un champ au *champ du viol*, avec un clapier au milieu, jouxtant le viol pour aller au *plan collet*...

Une terre aux *martins*, jouxtant la combe du levant, et du couchant jaymes ruynes...

Une terre aux *perovates* jouxtant le chemin public du couchant...

Un pré au *pra leyssart* jouxtant jaymes ruyne du couchant...

Une terre aux *combaults*, jouxtant la combe du couchant, le viol pour aller en *borcheny* du vent...

Un pré aux *combaults* jouxtant le pré de jaymes ruyne du couchant...

Une terre appelée au *champ du suc*, jouxtant la *draye des cayres* du couchant...

Les biens parvenus à Jaymes Ruyne lors de ce partage :

« *Et premierement ung tenement de maisons ault et bas avec touts leurs droitz et aperten(ances) entrees et sorties ensemble une piece de pre le tout joignant ensemble avec la dite maison pousees au dit vaulbon [abréviation avec un tilde à la fin] et lieu dict en borchany jouxte le pre et jardin qui sont parvenus a pierre ruyne et la maison du dict pierre ruyne dessus et du couchant le plassaige du dict pierre ruyne du levant jaques terrin dessoubz et du levant et le jardin des heritiers de feu math(ieu) faure du levant... »*

Une vigne en *siguret*, tant vigne que herme [**terre inculte**] jouxtant le *rif de la gorge* du levant

Un *ort* [**jardin, verger**] en *font monial*...

Un pré au-dessus des maisons contenant environ une sétérée [**16,75 ares à La Mure**]...

Une grange et terres aux *costes* jouxtant la part de la grange parvenue à pierre ruyne du levant

Une pièce de terre et herme jouxtant la terre de pierre ruyne du levant...

Une terre et blache... en la *duche*, jouxtant pierre ruyne du levant...

Une pièce de terre et herme contenant environ trois éminées...

Un pré aux *combaulz* jouxtant la combe du couchant...


Un champ au *combaulz* jouxtant le violet [**violet ou violet : sentier**] dessous...

Un pré en *leysart* jouxtant pierre ruyne du levant...

Une terre en *perier rosset* jouxtant marguerite ruyne du couchant et dessus et la *drayre des cayres* du levant et le chemin tirant en *plan collet* dessous...

Une terre au champ la *clostre* jouxtant le chemin public...

Jaymes ruyne pourra « *pour son usage et des siens a l'advenir cuyre dans le four que le susdit pierre ruyne a dans les maisons qui lui sont parvenues* », à la condition de payer la moitié des réparations...du four...

« ...fait et publié au lieu de  et dans la bouthique de jehan terry le vieux » en présence de trois témoins, jehan terry, jehan richard, jehan faure.

Dernière minute : Christian Beaume, Benoit Bodin et Gérard Lémontey, de Patrimoine et Paysages de Valbonnais, ont dégagé l'extérieur des ruines de Bourchany et sa chapelle, incendiés par les Allemands en août 1944. Une belle mise en valeur de ces vestiges...



Une ancienne carte postale (coll. Marcel Vieux) : en haut, Bourchany, en bas, Valbonnais.

Voici la continuation de l'information prise à la requête du procureur juridictionnel du marquisat de Valbonnais. L'enquête reprend le 23 mars 1712 : de nouveaux témoins sont entendus à La Mure, toujours dans le cadre de l'affaire de la vogue de La Roche, le mardi 8 septembre 1711, jour de célébration de la Nativité de la Vierge Marie. Ce jour-là des « bourgeois » de la capitale de la Matésine, montés sur leurs chevaux, ont traversé à gué la Bonne du côté des Fayettes. Un passage obligé pour se rendre au village des Enjellas, en l'absence de pont ou autre passerelle ! (*Documents transcrits par Christian Beaume*).

Cinquième témoin :

Sieur Benoit Genevois fils à sieur Pierre marchand de ce lieu natif dudit la Mure *pratticien* demeurant à grenoble âgé d'environ dix-neuf ans.

Dépose qu'étant parti dudit lieu le jour dit pour aller à la Roche hameau du mandement de Valbonnais avec les sieurs Brizon [Grizon?] et Villeuneuve et passant par le village de Valbonnais ils y furent *arrêtés* pour y dîner par le sieur Charles Bernard et son *épouze* auquel lieu (...) demoiselle Dianne Clanelly et dans peu de temps après il y vit aussi sieur Claude Cros et *ayant demeuré* environ une heure dans la maison de sieur Bernard avec les susnommés et autres personnes que le déposant ne connut pas il arriva chez la sieur Bernard les sieurs Benoit père et fils monsieur et madame Terrier et plusieurs de leurs enfants madame Duport et sa nièce avec plusieurs autres et ayant dîné tous ensemble ils montèrent tous à cheval pour s'en aller à La Roche et aux Enjellas et ayant passé la rivière qui partage le terroir



de Valbonnais et celui des Enjellas le déposant vit ledit Cros qui repassa ladite rivière pour aller de l'autre côté et le déposant en fit de même et tous ensemble *aydèrent* à passer à ladite demoiselle Terrier la rivière après quoi s'étant acheminés tous ensemble vers le village des Enjellas et en y arrivant il vit dans un pré un garçon qui courait et plusieurs autres qui couraient après pour l'arrêter ayant ouï dire le déposant que c'était le valet de monsieur Du Freynet ayant de plus ouï dire qu'il (...)

Sixième témoin :

Louis Ferrat fils à Jean cordonnier natif et habitant de La Mure âgé d'environ dix-huit ans.

Dépose que le jour dit il alla au lieu de Valbonnais avec la demoiselle Bonnet chez laquelle il demeurait en service et après avoir dîné chez le sieur Charles Bernard il accompagna et suivit la dite demoiselle Bonnet qui allait avec plusieurs autres personnes au lieu des Enjellas et puis à La Roche où était la vogue ce jour-là et étant arrivés audit lieu de La Roche la demoiselle Bonnet avec les autres de la troupe mirent pied à terre et ils renvoyèrent leurs chevaux aux Enjellas et lui qui dépose conduisait la jument de ladite Bonnet et ayant quitté son justaucorps en chemin à cause de la grande chaleur qu'il faisait et mis *iceluy* sur un des chevaux que d'autres valets conduisaient en main au lieu des Enjellas chez le sieur Bernard notaire il perdit son dit justaucorps au-dessous dudit village et l'ayant demandé à plusieurs personnes un jeune garçon qu'il ne connaît pas lui en alla quérir un qui se trouva appartenir au nommé Marc Miard des Terrasses qui le vint reprendre sept ou huit jours après (...) et lorsque ledit justaucorps lui fut remis par ledit garçon il trouva trois ou quatre grosses pierres dans les poches d'iceluy lesquelles pierres étaient de la grosseur d'environ le poing dit de plus qu'étant audit lieu des Enjellas lorsqu'il venait de La Roche il vit le valet du sieur Claude Cros devant le portail dudit sieur Bernard qui était tout en sang par le visage ayant ouï dire ledit déposant à plusieurs femmes attroupées près de ladite maison du sieur Bernard que c'étaient les garçons de Beaumont qui l'avaient ainsi maltraité.

Nous mettons dans ce numéro, un point final à la parution de cette enquête captivante...

